

FICHE DE POSTE

INTITULE
Coordonnateur des transports sanitaires F/H

Familles professionnelles	Pilotage et animation des services et des grands projets
Codes fiches RET	FP2EPP10
Correspondances RIME	CPM-80-A
Correspondances UCANSS	1703
Emplois types	Responsable sectorielle/sectoriel
Quotité	100 %

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : IASS / attaché Grade : Groupe RIFSEEP : 3
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 3 ans
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Niveau : 7

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE <input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input checked="" type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Direction de l'offre de soins
POLE	Pôle accompagnement des établissements de santé

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS
<p>L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.</p>

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE
<p>La direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissement de santé - sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / recours régional).</p> <p>La direction de l'offre de soins est organisée en plusieurs pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle accompagnement des établissements de santé - Pôle planification et organisation de l'offre soins - Pôle offre ambulatoire - Pôle financement et efficience - Pôle soins sans consentement. <p>Le Pôle accompagnement des établissements de santé est divisé en deux services. Un premier service relatif aux transports sanitaires et un second relatif à l'appui aux établissements de santé.</p> <p>En matière de transports sanitaires, la direction de l'offre de soins définit la stratégie régionale dans l'objectif de diminuer les inégalités d'accès aux soins et de concourir à la mobilisation des transports sanitaires au bénéfice du développement des parcours de soins coordonnés, par des transports programmés et non programmés.</p> <p>Le service organisation des transports sanitaires a pour mission l'élaboration, l'organisation de la continuité et de la permanence de soins en matière de transports sanitaires au sein de la Région Normandie et notamment la mobilisation, la coordination des entreprises de transports sanitaires ainsi que de l'ensemble des acteurs concourant aux transports des patients (forte articulation avec les transporteurs, les établissements de santé dans leur fonction « transport », les SAMU, les SDIS).</p> <p>Il/Elle élabore, met en œuvre et suit le cahier des charges départemental d'organisation des transports sanitaires, agit pour favoriser l'adéquation et une répartition équilibrée des professionnels des transports sanitaires sur les territoires départementaux, sur la base de principe régionaux, organise la permanence et la continuité des transports sanitaires et se positionne comme l'interlocuteur des professionnels du transport sanitaire,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification, régulation et coordination régionale de la mise en œuvre des transports sanitaires • Pilotage du suivi, de la gestion des autorisations, agréments en matière de transports sanitaires • Organisation et suivi des CODAMUPS et des sous-comités des transports sanitaires.

DESCRIPTION DU POSTE	
Encadrement : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Nombre de personnes encadrées : 5
Le (la) coordinateur (trice) du service organisation des transports sanitaires est chargé(e) de :	

- Piloter au plan régional des quotas départementaux d'autorisations de transport sanitaire,
- Assurer la coordination régionale en matière d'organisation des transports sanitaires (gestion des quotas, optimisation de l'utilisation des vecteurs, organisation de la garde départementale),
- Animer des réflexions régionales pour une optimisation du recours au transport sanitaire,
- Organiser la garde ambulancière (animation de la réflexion régionale portant sur la révision des cahiers des charges départementaux), de la mise en œuvre des transports programmés et non programmés,
- Coordonner des opérations de contrôle,
- Organiser des sous-comités des transports sanitaires (CODAMUPS) en lien avec les services des préfectures des 5 départements et les délégations territoriales (Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime)

Activités annexes :

-

Interlocuteurs et partenaires internes :

Les Directions et missions de l'Agence et plus particulièrement la direction de l'appui à la performance, la direction de la stratégie, les délégations territoriales (Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime), la mission inspection et contrôle

La direction de l'autonomie

La direction de la santé publique

Le cabinet

L'agence comptable

Le secrétariat général

Les partenaires institutionnels :

- Les représentants des transporteurs sanitaires (sociétés, associations de transporteurs dont en matière de secours d'urgence, organisations syndicales professionnelles)
- Les SAMU de la région Normandie
- Les SDIS
- Préfectures cabinets notamment
- Les collectivités territoriales dont les Conseils Départementaux
- Les organismes d'assurance maladie dont les CPAM
- Ministère (DGOS)

Liens hiérarchiques :

Responsable du pôle Accompagnement des établissements de santé

Spécificités du poste / contraintes :

- Disponibilité,
- Déplacements réguliers sur la région,
- Participer aux astreintes administratives.

Poste à forte responsabilité.

Fortes sollicitations sur des sujets complexes.

Horaires atypiques pour s'adapter aux disponibilités de partenaires.

Communication avec des interlocuteurs institutionnels divers

S'investir dans des groupes de travail sur les projets et programmes portés par la DOS.

Le cas échéant, fonction de chef de projet sur des thématiques de santé.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Cadre légal et réglementaire de la santé publique	X			
Environnement institutionnel et administratif (organisation et missions des services de l'État)		X		
Processus et circuits de prise de décision		X		
Technique de management		X		
Droit administratif général		X		
Enjeux du secteur		X		
Conduite de projet		X		
Normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux transports sanitaires			X	
Domaines techniques et économiques liés au secteur			X	

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
<i>Socle prévu en entretien d'évaluation :</i>				
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux avec les acteurs du système		X		
Concevoir et proposer des solutions préventives et correctives adaptées		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
Contextualiser et problématiser ses interventions		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives		X		
Animer une équipe		X		
Recueillir et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Organiser une veille		X		
Déléguer, contrôler et évaluer		X		
Communiquer à l'interne ou à l'externe		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
<i>Socle prévu en entretien d'évaluation :</i>		X		
Avoir une force de conviction		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur et professionnalisme		X		
Travailler en équipe et avoir le sens de la collégialité au sein d'une équipe pluridisciplinaire		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Être force de proposition et d'innovation		X		
Faire preuve de réactivité		X		

CONTACTS

Pôle Développement RH
02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61/02.32.18.31.57.
ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser pour le 31 août 2020 au pôle Développement RH -
E-mail : ARS-NORMANDIE-CANDIDATURE@ars.sante.fr

